



Sommaire

SPECIAL CESER

Séance plénière du 2 décembre 2024

Edito

S. Creachp.1

Budget Primitif 2025

JL. Peltier.....p.2/3

Quel impact des politiques régionales sur l'environnement ?

S. Creach.....p.3

Vers un nouveau Conseil Régional des Jeunes

S. Creach.....p.3/4

Industrie(s) en Bretagne : quel(s) modèle(s) pour entrer dans les transitions

R. Le Nezet.....p.4/5

Carte pluriannuelle des formations professionnelles initiales sous statut scolaire

M. Francomme.....p.5

Vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER

À partir du site du Ceser Bretagne : www.ceser.bretagne.bzh puis Avis

À partir du site du Comité régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du Groupe C.G.T.
du CESER

Dernière séance, le rideau sur l'écran est... La Cgt, elle, ne tombe pas !

Le sentiment, exprimé par le vice-Président Perrin-Sarzier, chargé du budget au Conseil régional, concernant l'avenir politique, puisque financier, selon lui, de l'échelon régional : « tout le monde s'en fiche, il n'y en a que pour les maires ». Dernière session du CESER de cette année 2024, nous sommes le 2 décembre.

Le tour de vis, qui serait imposé aux collectivités territoriales si budget il y a, serait de moins 56 millions d'euros. Le Conseil régional a choisi de maintenir l'exercice du Budget Primitif 2025 en provisionnant ces 56 millions comme il l'avait fait pour la période Covid, avant de passer « aux choses sérieuses » lors d'une première décision rectificative au budget « fictif », certainement en fin de premier trimestre 2025. C'est là que les coupes sombres seront connues. Le Président de région s'est déjà avancé sur ce qu'il considère aujourd'hui comme sanctuarisé :

- les budgets en faveur du sport, de la culture et des langues,
- la Région tient pour acquise la hausse des dépenses liées aux mobilités,
- le nouveau dispositif d'action sociale pour les agents régionaux sera bien mis en œuvre. (Annonce malgré tout ambiguë sur les effectifs)

« L'effort » serait plus important en investissements (report ou annulation de projets) qu'en fonctionnement. On rappelle au passage que le budget de fonctionnement ne finance pas seulement le fonctionnement de l'administration, mais aussi des politiques publiques. La politique de formation, par exemple, est massivement portée par du fonctionnement.

Le Conseil régional a aussi identifié des domaines dans lesquels il va rechercher des éco-

nomies. Les lycées et les ports devraient être les plus touchés, avec des reports ou des annulations d'investissement. Il a ensuite donné des exemples de politiques co-financées, dans lesquelles il s'attend à un retrait de l'Etat ou d'autres collectivités, qui pourrait conduire à l'abandon de projets : formation professionnelle (il pronostique une diminution du financement national du PRIC), investissement dans le bâti des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, construction de routes...

La CGT est intervenue sur les choix politiques actuels qui, de fait, ne font qu'accentuer la logique ultra-libérale et de démantèlement du modèle social français comme réclamé aussi par le MEDEF.

En fait, ce n'est juste que cela. Les hauts bourgeois qui prennent le pouvoir sur les affaires publiques avec leurs amis de la collaboration d'hier, aujourd'hui drapés dans « un Rassemblement National ».

A l'heure où est rédigé cet éditto, l'actuel gouvernement existe toujours.

Les actions de la CGT se sont poursuivies avec celle des retraités.es. Nous sommes bien le 3 décembre.

Demain sera un autre jour mais une chose est sûre : l'extrême droite est bien à la manœuvre parce que politiquement, sauf le NFP, c'est la logique du rassemblement de Classe derrière la xénophobie pour le plus grand bonheur du grand Patronat.

Tout le reste n'est que de l'esthétique.

La CGT n'a qu'un seul choix, celui du combat de Classe ! Parce que oui un autre choix est possible ! Et oui l'idéal d'une société démocratique, de justice sociale, d'émancipation et de réels services publics pour la réponse aux besoins sociaux et environnementaux est une question de choix humains. Donc à portée du rassemblement des progressistes !

Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication : Alain LE CORRE
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0624 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Budget Primitif 2025

Intervention de Jean Luc PELTIER



A nouveau, dans son immense originalité, un gouvernement, dont la légitimité et la viabilité sont plus que sujette à caution et dans la droite ligne de ses prédécesseurs, veut imposer une cure d'austérité budgétaire aux collectivités publiques territoriales et in fine aux populations qui en dépendent. La CGT rappelle que cette antienne de la dégradation des comptes publics est une chanson que l'on nous chante depuis des décennies avec un endettement record de notre pays sans que cela ne vienne bousculer, d'ailleurs, les intérêts des plus riches de ce pays, bien au contraire. Dans les faits, à quoi assistons-nous ? D'une part, des richesses qui ne cessent de s'accumuler, des inégalités de revenus toujours plus importantes avec un mouvement qui s'accélère dans la dernière décennie, sous le joug d'un ministre de l'Économie devenu chef d'Etat, et dont l'action à mener les comptes publics français, dans la situation que nous lui connaissons actuellement, avec 1 000 milliards d'accroissement de la dette en 7 ans : le « quoi qu'il en coûte » a un prix semble-t-il ! Ainsi donc, le patrimoine et le revenu n'ont cessé de se concentrer au plus grand bonheur du 1% des français les plus riches. Ils représentaient 7% de l'ensemble des revenus au début des années 80. Cette part atteint désormais 13% en 2022 et, assurément, ces ultras privilégiés ne semblent guère vouloir s'arrêter en si bon chemin...

La concentration du patrimoine aux mains des plus fortunés est passée quant à elle, de 41% à 47% de l'ensemble du patrimoine des ménages entre 2010 et 2021. Une certaine « presse », au service de leurs intérêts, ne manque d'ailleurs pas une occasion d'exhiber les « records » atteints, cette année encore, par les 500 français les plus riches, avec des fortunes cumulées qui sont passées de 200 milliards d'euros en 2010 à 1228 milliards d'euros en 2023 ! Dans cette funeste « pôle position » pour nos comptes publics, 10 d'entre eux se partagent la moitié du pactole ! Assurément ces politiques d'austérité semblent leur profiter à nul autre pareil ! Pour dresser un tableau à peu près complet, il convient aussi de rappeler que la France est devenue, au grès de l'expérience néo-libérale de ces dernières décennies, le 3^{ème} pays

dans le monde à compter le plus de millionnaires et surtout, pas moins de 141 milliardaires !

D'aucun, donc, ne pourra contester le fait que de l'argent il y en a dans notre pays et qu'ainsi des possibilités existent pour rétablir l'équilibre de nos comptes publics sans imposer une énième saignée dans les dotations des collectivités. Pour la CGT, il s'agit bien de leur laisser les moyens d'assumer leurs compétences dont l'Etat, trop souvent, s'est délesté sans transfert de dotations supplémentaires, bien au contraire.

La séquence politique actuelle au niveau national concernant le vote du PLF 2025 est d'ailleurs en ce sens riche d'enseignements ! La première force politique à l'assemblée nationale, légitimement élue, qui a fait front républicain, populaire, a porté, le 9 octobre, nombre de propositions qui auraient permis d'éviter une nouvelle purge aux collectivités et notamment aux françaises et français les plus précaires. Ainsi, des mesures justes et équilibrées, assises sur de nouvelles recettes fiscales ont abouti à une contre-proposition de budget dégageant notamment sur 50 milliards de recettes supplémentaires, permettant ainsi à la France de proposer un budget respectant le sacro-saint 3% imposée de manière dogmatique par la doxa européenne.

La CGT relève que ces propositions vont dans le sens de ce que souhaitent les français à savoir :

- Pour 78%, une taxation plus importante des plus fortunées.
- Pour 80%, supprimer les niches fiscales qui mitent notre système.
- Pour 76%, le rétablissement de l'ISF.
- Pour 84%, une taxation des superprofits
- Pour 71%, une imposition plus importante des dividendes

De nouveau, d'aucun ne pourra contester que ces attentes des Français, non satisfaites par les choix budgétaires arbitrés par le gouvernement, ne pourraient pas être satisfaites : un budget, que ce soit pour la nation ou les collectivités territoriales, est, d'abord et avant tout, l'expression de choix politiques !

Ce sont, notamment, ceux du chef de l'Etat, passé maître dans l'art de défendre les conservatismes et les attitudes réactionnaires d'une minorité de privilégiés dont l'appétit financier est insatiable avec, pour corollaire, une dégradation continue de nos comptes publics.

Pour la CGT, toutes les collectivités, et singulièrement en Bretagne, doivent être inflexibles face à des arbitrages budgétaires qui vont de nouveaux accroître les inégalités réelles et bien visibles sur notre région.

Il va sans dire qu'à la lecture de ce budget primitif 2025, à l'horizon bien incertain, beaucoup de programmes vont être affectés. Sans être exhaustif, cela pourrait être le cas du programme 701, notamment, qui pourtant est un succès au niveau régional avec une politique de mobilité qui répond de mieux en mieux aux attentes exprimées dans les territoires. La CGT alerte notamment sur la tentation de vouloir réduire la voilure, ce qui serait totalement contreproductif. Ce programme contribue à réduire les fractures territoriales et est un des leviers de la décarbonation des mobilités. Nous alertons aussi sur les effets délétères qu'auraient de nouvelles augmentations tarifaires et, singulièrement pour les îliens, qui subissent, d'ores et déjà, les effets des hausses mises en œuvre ces dernières années. Il en est de même pour le programme 702 et la réalisation du CPER, ce qui serait préjudiciable pour des pans entiers de territoires. La tentation va être grande de cibler une fois de plus les coûts de fonctionnement des collectivités et de réduire les effectifs à l'instar de ce qu'annonce une Présidente de région limitrophe. La CGT alerte aussi des conséquences sur l'ESS avec 12 000 postes menacés pour la Bretagne en application du PLF 2025. Nous citons aussi la mise en œuvre de la SRTES et de son volet social, le pacte de cohérence territoriale car, plus que jamais, le défi en Bretagne demeure la cohésion entre toutes les bretonnes et bretons, entre tous les territoires ! Nous avons appris que le Conseil régional envisage encore de baisser sa subvention à la direction régionale ANACT Bretagne. C'est pour la CGT extrêmement préjudiciable alors même que les fonds doivent permettre l'amélioration des Conditions de Travail et que c'est la

seule subvention fléchée vers le travail lui-même. Là aussi, la sinistralité Accidents du Travail et surtout Maladies Professionnelles dans notre région démontre l'inverse et la nécessité d'une intervention publique forte !

A l'heure où se multiplient les plans sociaux dans l'industrie, notamment en Bretagne, en dépit des millions d'euros

versés aux entreprises qui licencient sans vergogne, la CGT en appelle à la responsabilité de tous les acteurs socio-économiques et au sens commun afin que soit préservée une paix sociale durable en Bretagne. Le risque d'une nouvelle crise sociale majeure est bien palpable, tant en Bretagne que sur le territoire national. Gageons que le bon sens l'emportera. La CGT

avec l'ensemble de ses organisations et structures restent forces de propositions !

C'est le sens de toutes les mobilisations initiées par la CGT, pour cette première quinzaine de décembre, dont celle du 12 décembre sur les enjeux de l'industrie.

Quel impact des politiques régionales sur l'environnement ?

Intervention de Stéphane CREACH



L'avis général, proposé à cette session plénière, convient à la CGT, autrement, cette dernière aurait fait des commentaires et des propositions d'amendements sur le texte qu'elle votera.

Dans le même temps, cet avis -et c'est le cœur même de son propos- est une analyse sur la démarche de budgétisation verte, qui en est à son quatrième exercice, sous le prisme des enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

La CGT insiste de nouveau que son angle de vue pour « donnée d'entrée » reste la lutte contre le changement climatique. Nous connaissons les remarques qui nous sont faites sur le sujet : que le fait d'atténuer et de s'adapter, c'est lutter contre mais ce n'est pas neutre dans la prise de position. Par exemple, on pourrait considérer que le racisme d'extrême droite se combattrait en atténuant ses implications dans la vie collective, que l'on pourrait adapter certaines circonstances ou mœurs, cela ne ferait pas un combat contre ce fléau de l'humanité que le danger de l'amnésie volontaire de certains accroît en France.

La rapporteure générale fait observer au CESER que l'évaluation, y compris l'évaluation environnementale,

est importante pour aider à faire des choix. Nous approuvons cette analyse juste de propos que c'est bien au moment des choix politiques et des stratégies identifiées qu'il convient de définir les budgets et de prévoir d'évaluer les résultats.

Alors, il nous semble opportun de dire que le titre du bordereau pourrait aussi aborder ce que l'environnement aurait à gagner du fait de la mise en œuvre des politiques régionales en termes de résultats concrets. Cette remarque est décuplée envers l'Etat.

La catégorisation des 6 axes environnementaux d'un budget vert permet d'évaluer la cohérence des dépenses avec les objectifs environnementaux et de suivre les évolutions d'une année sur l'autre. Ce quatrième exercice de budgétisation vert est davantage centré sur les nouveautés comme le précise le bordereau et l'avis.

Il n'est pas dans notre intention de revenir sur l'ensemble des missions budgétaires mais nous avons choisi de prendre 2 exemples sur la mission 2 et la mission 4.

Sur la mission 2, au volet atténuation dans la catégorie « favorable sous conditions », le soutien aux actions RSE des organismes de formation nous permet d'interroger la réalité de

ce qui est nommée la politique RSE qui semble être de plus en plus une variation de couleur dans le business du verdissement de l'économie. Nous sommes en contestation de l'appellation commode de la « responsabilité sociale des entreprises », qui, dans trop de cas, pour les plus grandes d'entre elles du moins, reste un label écorné.

Sur la mission 4 de la cohésion territoriale et sociale, concernant le volet atténuation à la catégorie « à approfondir », l'alinéa « bien vivre partout en Bretagne » nous invite à conseiller, au Conseil régional et à ses partenaires, une étude relativement récente du CESER préconisant, entre autres, des indicateurs alternatifs au PIB.

En conclusion, nous voulons de nouveau redire ici que si crise climatique il y a, c'est qu'elle est avant tout sociale. L'exploitation humaine a une jumelle, celle de la nature. C'est à cette origine qu'il faille s'attaquer puisque toutes les mesures de correction des effets délétères de la croissance exponentielle n'auront pas comme capacité la maîtrise vivable commune d'une catastrophe annoncée.

Vers un nouveau Conseil Régional des Jeunes

Intervention de Stéphane CREACH



L'avis du CESER sur ce bordereau « vers un nouveau Conseil Régional des Jeunes en Bretagne » souligne l'importance de cette assemblée dont les travaux sont soulignés.

Les questionnements de cet avis sont bien évidemment à traiter mais la CGT souhaite, surtout, mettre en lu-

mière la démarche « d'aller vers », avec une volonté exprimée d'être en phase avec la réalité des territoires et de provoquer des rendez-vous sous la forme de quatre assemblées départementales durant le mandat. C'est une décentralisation de la métropole Rennaise. Tiens donc !

Cette démarche fait écho à celle ex-

primée par le CESER dans son rapport (re) faire société qui proposait cette complicité réelle avec les citoyennes et les citoyens de toute la Bretagne.

Cette mise en mouvement serait aussi une contribution pour lever une certaine invisibilité d'une expérience humaine pourtant significative d'une

cause commune que représente ce Conseil Régional des Jeunes.

C'est à partir de cette démarche et cette audace que l'on apprécie souvent la jeunesse qui se méfie du conformisme ou du conservatisme, les deux béquilles du repli sur soi.

Le positivisme de ce processus, pour se déplacer, pour être à hauteur de la société là où elle est, et là où sa jeune représentation est, permet d'apprécier que la solidarité soit synonyme du réel sens du terme populaire.

La CGT salue la démarche d'émancipation que l'esprit collectif permet quand la mauvaise lecture du mot Liberté identifie le chacun pour soi.

Le temps est relatif mais son décompte dans nos organisations collectives est une entrave pour (re) faire Cité.

Prendre le temps « d'aller vers » n'est pas en perdre. C'est certainement comparable à la relativité selon Einstein puisque différent, le temps, c'est sa découverte, que l'on soit en mouvement ou pas.

L'IA, cette fameuse Intelligence Artificielle, est paraît-il une révolution à venir. Toutes les révolutions avaient jusqu'à présent un facteur commun, l'humain. L'IH, l'Intelligence Humaine voit Barack Obama tel qu'il est, là ou l'autre, Artificielle, le voit Blanc ! L'algorithme est certainement le fruit d'un

travail dans un espace réduit mais fortement de Classe.

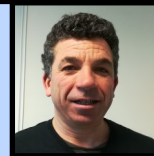
Aller vers, c'est découvrir, pas conquérir. C'est avant tout une modestie de l'esprit qui cherche à savoir pour comprendre. A comprendre pour faire ensemble et proposer des solutions collectives.

Pour conclure, la CGT jeune de 130 ans l'année prochaine, ne peut que rajouter en expression populaire empruntée, semble-t-il à la fête foraine et au manège des auto-tamponneuses, « Roulez Jeunesse ! »

Mais bien sûr en train, c'est mieux voire indispensable.

Industrie(s) en Bretagne : quel(s) modèle(s) pour entrer dans les transitions

Intervention de Ronan LE NEZET



La CGT votera cette étude du CESER « Industrie(s) en Bretagne : quel(s) modèle(s) pour entrer dans les transitions ? » qui a le mérite de rappeler l'importance d'une cohésion des différents acteurs : élus, industriels, syndicats de salariés et le monde associatif pour partie. Cette étude est complémentaire d'une autre de juin 2015 dans les relations entre les activités industrielles et l'emploi durable.

La période du COVID a démontré l'intérêt d'avoir une économie de la production régionale et nationale, source d'indépendance, de fourniture de biens indispensables, de travail de proximité et d'emplois qualifiés, structurant les relations sociales, les territoires et les professions. Au début de cette étude, qui aurait pu imaginer que la situation de l'industrie en France et en Bretagne, se serait dégradée à un tel niveau, surtout après un soutien financier public faramineux pour le secteur industriel ?

En mai 2024, la CGT organisait les Etats Généraux de l'Industrie et de l'Environnement avec 22 propositions, une partie est partagée dans cette étude. N'oublions pas que la première destination de délocalisations des entreprises françaises, c'est l'Europe, d'où la nécessité d'une meilleure harmonisation au niveau communautaire pour éviter le dumping social, fiscal et environnemental.

Les grandes entreprises sont passées maîtres dans l'art de capter ces ressources que sont les aides publiques. Mais est-il normal par exemple que le secteur de la grande distribution, qui

dépend surtout de la demande intérieure ait un large accès aux aides publiques, au détriment des TPE et PME, tout en faisant « son marché » pour la guerre des prix à l'échelle de la planète ?

La négociation en cours sur le MERCOSUR démontre qu'il faut conditionner le commerce international au respect des normes sociales et environnementales. Pour la CGT, et c'est révélé dans l'étude, utiliser la commande publique comme levier de la programmation pluriannuelle de la transformation environnementale tout en évaluant et conditionnant les aides publiques est une démarche nécessaire. Sortir l'Energie de la spéculation financière et la décarboner aussi et, surtout, acquérir de nouveaux droits pour les travailleurs, soit tout le contraire de ce qui a été fait depuis ces dernières années.

La CGT encourage le vœu du CESER de l'instauration d'une Conférence Régionale de l'Economie, une démarche attendue, rassembleuse, dans une période où la cohésion régionale est plus que nécessaire.

Cependant, les travailleurs bretons aussi se posent tous la même question : A quoi ont servi les 200 milliards d'euros d'aides publiques ? Celles-ci devaient contribuer à accompagner le travail et permettre la création d'emplois, la hausse de l'investissement, la recherche et de l'innovation ? L'économie de Marché, sous perfusion d'argent public, ne sert finalement que le taux de productivité du Capital et des dividendes versés aux actionnaires.

La CGT a révélé 285 projets de fermetures d'usines et plus de 300 000 menaces de suppressions d'emplois. Concernant la Bretagne et son département voisin de Loire Atlantique, ce sont plus de 4 200 emplois industriels qui sont menacés. Nous sommes face à une véritable saignée, avec des plans qui ont lieu surtout dans les grandes entreprises, celles qui ont le plus bénéficiées des aides publiques, avec des conséquences sur les sous-traitants et l'emploi associé.

La période que nous vivons en rappelle une autre, en Bretagne il y a 10 ans passés, lorsque des milliers d'emplois étaient supprimés dans l'agroalimentaire, l'automobile et les télécommunications, trois des piliers de l'économie bretonne. Les premiers à subir les conséquences étaient les travailleurs et les travailleuses.

2013 – 2024, nous pouvons réutiliser les mêmes mots mais le manque d'anticipation ne peut être imputé aux salariés par des mesures de licenciement. Ils ne sont aucunement responsables. Les stratèges cupidement aveugles ne font pas partie de leurs rangs !

Cependant, la CGT constate malheureusement que les salariés.es, leurs syndicats d'entreprise, dans leur diversité ont été trop absents des auditions de cette étude au même titre que les autres catégories représentées. Le CESER, instance de représentation de la société civile organisée, de réflexion collective de ses membres dans une recherche de consensus et d'intérêt général, réserve une place excessive lors des auditions, aux chefs d'entre-

prises, aux organisations syndicales patronales, aux experts, aux élus, aux chefs de projets. Il faut y remédier dans de nombreux cas pour se faire une plus juste idée, puisque dissymétrie il y a.

Sur certains sujets autour du travail plus particulièrement, le risque serait une représentation faussée d'une Bretagne qui ne voit pas la réalité du travail, exprimée dans une voix singulière de celles et ceux qui sont à la production exécutive pouvant parler avec leurs mots de leur vécu. Une société engagée dans les transitions environnementales et sociales se doit d'évoluer vers l'intégration des opinions et avis de tous ses acteurs au risque d'accroître des incompréhensions, source de ressentiments. Les experts de leur propre condition de vie au travail sont celles et ceux qui les subissent. Notre demande n'est en fait qu'un ré équilibrage mesuré. La réindustrialisation et les relocalisations d'activités industrielles en Bretagne ne se feront pas sans les salariés.es, des travailleurs que l'on ne prend pas suffisamment en compte, y compris dans la définition des projets industriels.

Il ne semble pas d'ailleurs que le panel d'auditions de la prospective sur le travail en cours dans la section du même nom soit fait sous le signe de

cet équilibre. La CGT s'est déjà exprimée sur le sujet.

L'image de l'industrie est détériorée. L'industrie est trop souvent caricaturée, ce qui contraste avec l'acceptabilité sociale et commerciale d'importation en masse de produits à prix bas, dont le coût environnemental est largement sous-estimé et non pris en compte dans la construction des prix. La production industrielle bretonne est confrontée à ce dilemme, par exemple, le secteur de l'alimentation à travers l'agriculture, la pêche et l'agroalimentaire, employant des milliers de travailleurs, associant un choix de produits et l'ambition du « bien manger » mais en étant focalisée sur la concurrence permanente avec des acteurs internationaux, pratiquant le moins disant social, environnemental mais qui ont des prix attractifs pour ces raisons. Si la Bretagne se veut singulière, ce n'est pas ce calcul qu'il faut faire. Mais pour cela, il faut un premier déterminant, sortir des faibles salaires des catégories de productifs du début de chaîne.

Conforter l'équilibre et l'ancrage territorial des activités économiques et sociales et notamment celui de l'accès à une formation qualifiante tout au long de sa vie, partout sur le territoire, pour que la Bretagne assure une égalité des chances peut être

appréhendée par la grille du CESER évoquée dans l'étude de 2015.

Notre société voit de plus en plus de personnes basculer dans la précarité après la perte d'un emploi. Les récentes réformes du chômage ne font que conforter la stigmatisation des privés d'emplois. Pour la CGT, et cela est rappelé dans l'étude, l'attractivité des métiers, qui étaient souvent déterminées par un emploi en CDI, un salaire et de bonnes conditions de travail, ne suffit plus, il faut à cela ajouter la question du logement et de la mobilité, qui se retrouvent dans la SRTES déterminée par plus d'emploi, moins de carbone et l'humain au centre !

Pour la CGT, cette étude arrive à une période sombre de l'industrie, et il faut retenir les leçons du passé récent. Les mouvements sociaux qui bousculent notre actualité sont souvent une réponse au cynisme ambiant, celui qui oppose un rapport de force constant issue des aberrations de la mondialisation du fait qu'il y aurait « les gagnants et les perdants » comme par maléfice. C'est non seulement faux mais cela est dicté sans débat public démocratique et sans se poser la question de « comment (re) faire société ? »

Carte pluriannuelle des formations professionnelles initiales sous statut scolaire

Intervention de Michel FRANCOMME



La CGT partage l'avis du CESER sur le 1^{er} travail effectué de la carte pluriannuelle des formations, à priori pour assoir la place de la région dans ses engagements en termes de Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales (SRTES), en sachant « que les objectifs portés par cette dernière en matière d'accès à la formation ainsi que la procédure de concertation mise en place » sont clairement affichés dans l'entête et se veulent rassurants pour les professions dont les métiers sont en tension et concertés, synonyme de débats paritaires et constructifs sur la base des connaissances des acteurs au plus près du « terrain ».

Pour autant la CGT observe, en profitant des croisements de données de son réseau, qu'il y a quelques dysfonctionnements criants qui émergent, entre l'ambition affichée et la réalité des arbitrages opérés, sinon

contestables, ceux-ci sont tout du moins questionnables.

Pour en être convaincus, nous vous recommandons de lire l'intervention de notre organisation, le 27 novembre dernier, au comité plénier du CRE-FOP, où nous trouvons discutables, aussi bien sur la forme que sur le fond, la présentation de la carte pluriannuelle des formations.

Des fermetures annoncées qui sont en fait, pour partie, des transferts du domaine public vers le domaine privé, de nombreuses fermetures qui lèsent certaines parties du territoire (Morbihan en particulier avec les 2 fermetures FCIL - formations complémentaires d'initiative locale- de Vannes et d'Auray), les principaux établissements touchés qui ne sont pas même avertis en amont... rien qui reflète, au premier abord, un dialogue social qui se veut constructif et de qualité, pourtant utile pour fédérer

autour des projets d'envergure, comme la carte pluriannuelle des formations imposée par le rectorat. Les conséquences peuvent s'avérer lourdes d'impact et le manque d'audace affichée de se confronter à des avis différents, en s'appuyant sur les débats « experts » du paritarisme, laisse planer le trouble quant aux motivations de cette construction et cette priorisation des formations utiles à l'économie dans un cadre de débats enrichis et d'intérêts communs.

Si cette carte pluriannuelle était adoptée en l'état, sans un moratoire dès le début 2025 entre les acteurs, un déséquilibre des fermetures identifiées et de leurs conséquences pourraient apparaître rapidement. Des différences socio-scolaires seraient mises en exergue avec des incidences irréversibles, de sorte que la région pourrait être fragilisée et de fortes incompréhensions se manifesteraient.

Comment mieux prendre soin de la santé mentale des salariés ?

Depuis la crise sanitaire, les problèmes de santé mentale des salariés ne font malheureusement qu'augmenter avec des conséquences importantes sur la performance des entreprises, mais aussi sur l'absentéisme et le turn-over. Le Groupe VYV vous propose des solutions pour mieux prendre soin de la santé mentale des salariés.

Santé mentale et entreprise

La santé mentale est une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. Selon l'OMS, la santé mentale est un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté. Elle est déterminée par de nombreux facteurs : socio-économiques, biologiques et environnementaux, dont l'environnement de travail. **Il appartient à l'entreprise de prendre soin de la santé mentale de ses collaborateurs.** En effet, l'article L.4121-1 du Code du travail le précise : « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.* »

Une détresse psychologique importante

La détresse psychologique des salariés reste élevée, selon les résultats du baromètre T10 réalisé en juin 2022 par OpinionWay, **41 % des salariés interrogés se déclarent en détresse psychologique, dont 14 % en détresse psychologique élevée.**

Les populations les plus exposées aux problèmes psychologiques sont les jeunes âgés de moins de 29 ans (59 %), les femmes (46 %), les télétravailleurs (45 %) et les managers (43 %). Par ailleurs, le taux de burn-out reste très inquiétant (34 %), tout comme celui de burn-out sévère (13 %).

Agir sur les conditions de travail

Au-delà des avantages, de la rémunération et des aides financières, il s'agit plutôt de **créer en interne une culture d'entreprise plus inclusive et plus solidaire.** En mettant en place par exemple des espaces d'expression libre, des audits ou des enquêtes régulières pour prendre le pouls du terrain et en autorisant les salariés à exposer leurs faiblesses. Il est également pertinent d'encourager la participation et la prise de décision, de mettre en place des pratiques de résolution de conflits, de former les managers à un management plus humain ou encore d'encourager l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Des solutions pour accompagner les entreprises et les salariés

Le Groupe VYV et ses entités proposent de nombreuses solutions **pour améliorer la qualité de vie au travail ainsi que la santé mentale des salariés, et limiter les risques psychosociaux :**

- **un diagnostic complet** et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés ;
- **des espaces d'accueil** ou des plateformes téléphoniques pour écouter, soutenir et accompagner les salariés ;
- **des rendez-vous prévention santé ;**
- **des webinaires ;**
- **des structures dédiées** à la santé mentale ;
- **des solutions de téléconsultation ;**
- **la solution Sport en entreprise,** élaborée en partenariat avec la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Pour plus d'informations, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GRUPE
vyv

Pour une santé accessible à tous



Groupe VYV, Union Mutuelle de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, n° Siren 532441332, n° LE 9495000183, L.L.M.F.52, Direction Groupe VYV / Agence Interne de communication - © Getty Images - 09723

0421-0823